

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2013



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.8
Les rendez-vous du mois	p.13
Vie quotidienne	p.14



PONT SAINT MARTIN



Cérémonie du 11 Novembre, jour national du Souvenir

C'est sous la pluie que le défilé, emmené par l'Elan Fanfare Harmonie, les représentants des sapeurs-pompiers de Bouguenais et une délégation de secouristes, a quitté la place Bretagne vers 11h pour se rendre au cimetière où ont été déposées deux gerbes au pied du monument aux Morts : l'une à la mémoire des Morts pour la France lors du conflit de 14-18 ainsi qu'un bouquet de coquelicots (poppies) envoyé par la famille Harris à la mémoire des aviateurs anglais et canadien décédés sur notre commune en 1941. En l'absence d'Yves François, invité aux cérémonies commémoratives de Brockenhurst en Angleterre, Yannick Fétiveau, 1^{er} adjoint, et Jules Claezman, président de la section locale UNC, ont lu les différents discours. Tous se sont ensuite rendus à la salle des fêtes pour la traditionnelle aubade de l'Elan Fanfare et le vin d'honneur.

Partout en France, les quatre années à venir seront riches en événements divers à l'occasion du centième anniversaire de la Grande Guerre. À Pont Saint Martin, les membres du groupe de recherches historiques « Sur les Chemins d'Herbonne », la section locale de l'UNC et la municipalité préparent une exposition pour novembre 2014. Dans ce cadre, un appel est lancé à la population pour la recherche de documents ou objets en rapport avec 14-18 : (journaux, uniformes ou équipement militaire, photos...).



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 2 800 exemplaires
Directeur de la publication :
Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr
Impression :
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Beau succès pour « B

Pour le premier festival « Bibliothèque en fêtes » au sein du 3^{ème} Lieu, la médiathèque avait choisi le thème des illustrations et des adaptations contemporaines. Ce festival a pour but de faire vivre les collections des bibliothèques et de proposer des animations en rapport avec les livres.

Ainsi les Martipontains ont pu découvrir 12 illustrateurs talentueux à travers une exposition dans la salle d'animation : Henri Meunier, Aurélia Fronty, Ilya Green, Magali Le Huche, Cécile Gambini...

De plus, le mardi 22 octobre en soirée, une soixantaine de spectateurs de tout âge a assisté à la représentation du spectacle « Au contraire même » par la compagnie Quelqu'Uns. Trois textes de la collection Trimestre ont été mis en scène et la comédienne nous a ébahis par son jeu : utilisant des costumes et des accessoires simples et ingénieux, elle a nous fait vivre un moment d'émotions, de réflexions. On a pu rire quand, en animant merveilleusement ses marionnettes pour l'interprétation « Du bébé tombé du train », la comédienne a donné vie au grand-père qui, de sa voix grave, cherchait

Création d'un rond-point au Moulinier

Depuis le début du mois d'octobre, de nombreux engins s'activent pour réaliser un nouveau rond-point à l'entrée nord du bourg, au droit du Super U. Ce rond-point, réalisé en partenariat avec la SAS Pontmardis, propriétaire de la zone commerciale, sera opérationnel au début du mois de décembre. La municipalité remercie les entreprises pour leur travail et leur respect des délais ainsi que l'ensemble des automobilistes qui a su faire preuve de patience et de compréhension !



7^e édition du festival photo martipontain

Évènement qui devient peu à peu un rendez-vous incontournable des amoureux de la photo, le 7^e festival photo a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses les **9, 10 et 11 novembre**, avec des expositions de grande qualité dans lesquelles amateurs et professionnels peuvent se côtoyer en toute simplicité et convivialité. Pour la première fois cette année, de nouvelles salles ont été mises à disposition pour proposer un véritable « parcours photo » aux visiteurs, allant des salles



Gatien et Coubertin au Vieux Pressoir en passant par Le 3^{ème} Lieu et les photos grand format installées sur la place des Anciens Combattants. De la technique du portrait à celle de la photographie animalière, des paysages du bout du monde au cœur des fleurs, en noir et blanc ou en couleur, ce voyage photographique fut un vrai régal pour les yeux !

ibliothèque en fêtes » !



un prénom à l'enfant trouvé dans le jardin. Le public a été ému par l'histoire de « Lali, l'orpheline », histoire de cette jeune femme qui, en allant proposer son aide dans un orphelinat à l'autre bout du monde, s'interroge sur les limites de l'humanitaire.

À la fin du spectacle, le public, l'équipe de la médiathèque et Isabelle Loridan, la comédienne, ont échangé autour d'un verre. La compagnie a énormément apprécié l'écoute, les réactions positives et les remerciements du public. Les lecteurs nous ont, par la suite, manifesté leur enthousiasme pour ce spectacle qui ne pouvait pas laisser indifférent.



Libération des otages d'Arlit

Il y a près d'un an, interpellée par la famille d'un des 4 otages retenus au Sahel, la municipalité apportait son soutien à l'Association de Soutien aux Otages d'Arlit (ASOA). Outre des articles dans la presse et sur le site Internet, une banderole avait été posée sur la façade de la mairie et l'association avait pris la parole lors de la cérémonie du 11 novembre afin d'exprimer son inquiétude et la souffrance des otages au Sahel. C'est donc avec un très grand plaisir qu'Yves François, maire, a participé au décrochage de la banderole de la façade de la mairie, à l'annonce de la libération de Thierry Dol, Pierre Legrand, Daniel Larribe et Marc Feret, le **mardi 29 octobre**, après plus de 3 ans de détention. À l'occasion du « pot de la Libération » organisé à Bonnoeuvre par l'ASOA, le samedi 16 novembre, Yves François a apporté la banderole afin que celle-ci soit recyclée au bénéfice de l'association Otages du Monde, qui poursuit ses actions pour les otages encore détenus. De nombreux français sont encore otages dans le monde, ne les oublions pas.



Une bonne nouvelle très attendue : l'Etat classe Pont Saint Martin en secteur B1



Vos élus ont multiplié les démarches auprès de la Préfecture et des parlementaires sitôt le courrier de l'INSEE reçu en avril 2012 annonçant l'intégration de Pont Saint Martin dans l'unité urbaine de Nantes (critère : moins de 200 mètres entre les dernières maisons de villes déjà dans l'unité urbaine et les premières de Pont Saint Martin), entraînant ipso-facto l'obligation pour la commune de réaliser 25% de logements locatifs sociaux au regard des 2.250 résidences principales existantes, en application de l'article 55 de la loi Solidarité Urbaine.

Afin de pouvoir répondre efficacement à ces objectifs et éviter les pénalités, il était nécessaire de rendre la commune plus attractive financièrement et fiscalement pour les promoteurs et les bailleurs sociaux. D'où l'action forte de vos élus pour obtenir de l'Etat qu'il classe la commune directement du secteur C actuel en secteur B1.

C'est désormais officiel, alors que beaucoup d'autres communes sont au contraire déclassées, y compris dans l'agglomération nantaise. Ce classement sera opérationnel au 1^{er} janvier 2015. C'est une très bonne nouvelle pour notre commune.

La création ainsi facilitée de nouveaux locatifs sociaux pour les jeunes, les personnes âgées, les familles monoparentales, etc... permettra de répondre aux demandes dans un contexte économique et social fragile. Si dans certains secteurs, de beaux projets s'ébauchent sans problème particulier, dans d'autres et au regard des contraintes, il est nécessaire de travailler de manière constructive et consensuelle avec toutes les parties concernées, y compris avec les propriétaires. C'est un engagement.

Bonnes fêtes de fin d'année à chacune et à chacun

Vie municipale

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Deux nouveaux bénévoles viennent renforcer l'équipe qui est composée de 14 personnes : une équipe chevronnée qui œuvre à l'équipement des livres tous les jeudis, des bénévoles pour le rangement de la médiathèque les vendredis matins et pour accompagner les deux agents à l'accueil du public. Nous les remercions pour leur implication et leur bonne humeur !

« SAMEDI DE LIRE »

Afin de partager ses coups de cœur, de faire découvrir des auteurs, l'équipe de la médiathèque vous propose de participer à un club de lecture. Nous nous réunissons le samedi après-midi 1 fois par trimestre pour discuter de livres autour d'un thème que nous choisirons collectivement d'une séance sur l'autre.

HEURE DU CONTE : SPÉCIAL KAMISHIBAI AVEC SOPHIE !

Le kamishibai (littéralement « pièce de théâtre sur papier ») est une sorte de petit théâtre ambulant d'origine japonaise où le conteur raconte des histoires en faisant défiler les illustrations devant les spectateurs.

Mercredi 18 décembre à 15h30
À partir de 4 ans / Réservation au 02 40 32 79 27

Spectacle « Emile et un mot »



De et par Laurent CARUDEL & Pierre DESVIGNE

Nous vous invitons à finir l'année en beauté avec une représentation réunissant deux conteurs pour un spectacle joyeux mêlant humour et réflexion !

Samedi 21 décembre à 18h
dans la Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu.

Tout public à partir de 8 ans. Gratuit. Durée : 55 min
Réservation conseillée au 02 40 32 79 27

Accueil de loisirs Informations vacances de Noël

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier (sauf jours fériés). Attention : les mardis 24 et 31 décembre – l'accueil de loisirs fermera ses portes à 17h.

Inscription sur coupons-réponse avant le lundi 16 décembre à 12h.
Renseignements et inscriptions à la Maison de l'Enfance :
02 40 26 80 64 - maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

Repas des aînés, le 18 janvier au château de la Pigossière

La municipalité de Pont Saint Martin invite ses aînés de 71 ans et plus au repas pour la nouvelle année. Comme l'année précédente, une participation sera demandée au conjoint n'ayant pas atteint l'âge.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous faire connaître auprès du service social de la mairie au 02 40 26 87 27.

Le conseil municipal du 10 octobre en bref...

(Le compte rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune)

ADOPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le projet de PLU arrêté lors du conseil municipal du 14 mars 2013 a été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (Etat, conseil général, INAO, chambres consulaires, communes voisines, Nantes Métropole...) puis à enquête publique du 18 juin au 18 juillet. Pendant le déroulement des 8 permanences, le commissaire enquêteur a reçu plus d'une centaine de personnes, 81 annotations ont été portées sur les deux registres et 71 courriers sont parvenus dans les délais. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de PLU. Après les modifications prenant en compte les différentes remarques retenues dans le cadre de l'enquête publique et après débat, le PLU révisé a été adopté lors de ce conseil du 10 octobre (4 contre) ainsi que le droit de préemption urbain sur les zones U et Au.

Les principales modifications concernent : des corrections et ajouts de plans et chartes pour une meilleure lisibilité, le tracé du zonage périphérique de secteurs U ou Ah qui ne permettait pas

la réalisation de constructions d'annexes à proximité des habitations et qui a été déplacé et reculé derrière les habitations, le déplacement de l'emplacement réservé pour l'équipement assainissement du Champsiôme, l'Orientation d'Aménagement et de Programme (OAP) de Viais sud a été modifiée dans sa limite sud pour prendre en compte les remarques de l'INAO, l'OAP D2A a été précisée dans le mode de desserte ainsi que dans la justification de son aménagement, le projet des jardins centre bourg adapté en vue d'accueillir des logements sociaux à destination des personnes âgées, la suppression de la zone Uk de Viais, l'ajout des emplacements réservés destinés à recevoir 100 % de logements sociaux... Conformément à la réglementation, le PLU est tenu à la disposition du public en mairie et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

Suite à cette délibération, les élus ont adopté à l'unanimité : l'instauration d'un droit de préemption urbain renforcé sur le périmètre du centre bourg afin de protéger les pas de porte commerciaux et ainsi conforter l'activité économique ; la mise en place de la déclaration préalable

pour l'édification de clôtures pour que la collectivité puisse garder un droit de regard sur ces éléments de paysages urbains significatifs ; la mise en place d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour les constructions repérées au titre de l'article L. 123-1-5,7e du code de l'urbanisme représentant un patrimoine d'intérêt local.

ASSAINISSEMENT

Le budget de fonctionnement et d'investissement prévu en 2014 bénéficiera des recettes issues de l'année budgétaire 2013 permettant de couvrir les dépenses envisagées. En conséquence, la surtaxe assainissement ne subira pas d'augmentation en 2014, maintenant les tarifs à 74,14 € pour la prime fixe, 1,3506 € de 0 à 500 m³ et 1,1371 € au-delà de 500 m³.

TARIFS COMMUNAUX 2014

Les tarifs (locations de salles, concessions du cimetière, frais de capture en cas de divagation d'animaux...) ont été réévalués en fonction de l'augmentation des prix à la consommation, soit une augmentation moyenne de 0,9 %. De nouveaux tarifs sont également proposés pour la location des petites salles du 3^{ème} Lieu (en remplacement des salles des Dames de Pierre et Brockenhurst dans la perspective de la vente des terrains du 35 rue de Nantes), ainsi que la salle du Vieux Pressoir et le nettoyage des dépôts sauvages (dépôts illicites au pied des points d'apport volontaire ou hors bac normalisé ou sur un lieu public). La facturation tient compte des frais de personnel et de véhicules communaux nécessaires à l'enlèvement.



Cérémonies du 11 novembre à Brockenhurst (Angleterre) : des moments de mémoire et de reconnaissance partagés par les deux villes jumelées

La commémoration de l'armistice de 1918 et la mémoire des morts de toutes les guerres ont lieu le second dimanche de novembre en Angleterre. C'est le Remembrance Sunday. À Brockenhurst, ville jumelée avec Pont Saint Martin, les cérémonies regroupent chaque année un nombre important d'habitants, de jeunes notamment, tous très unis autour du drapeau anglais. Cette année, une petite délégation martipontaine s'est rendue en Angleterre pour partager ces moments d'union nationale forte, renforcée encore du fait du contexte actuel des guerres en Afghanistan et en Irak.

Au Mémorial, en présence de la population de Brockenhurst, de nombreuses gerbes de poppies (fleurs rouges fabriquées par des militaires blessés symbolisant les milliers de coquelicots qui ont fleuri



après les guerres dans les champs de la Somme et des Flandres, comme autant de signes d'espérance), le maire Yves François a remercié les alliés anglais de leur participation active et prépondérante à la libération de la France.

Il a ajouté : *"Comment ne pas penser fortement en ce moment à ces huit jeunes aviateurs anglais, de 16 à 25 ans pour la plupart, à ces deux jeunes aviateurs du Canada et de la Barbade, tous tragiquement décédés en 1941 dans les crashes de leurs bombardiers anglais sur le sol de Pont Saint Martin ? Lors de l'inauguration de la stèle en mémoire de ces aviateurs, le 8 mai 2011, nous avons accueilli avec beaucoup de joie et d'émotion partagées plusieurs familles de ces 10 aviateurs, familles retrouvées notamment grâce notamment*



CÉRÉMONIE AU MÉMORIAL ANGLAIS

aux recherches assidues de notre ami Colin Campbell, ancien président de la Twinning association de Brockenhurst et présent lui aussi à Pont Saint Martin ce 8 mai 2011 malgré la maladie qui l'affaiblissait de jour en jour". Les mots de reconnaissance et de remerciements d'un maire français concernant l'action des alliés anglais ont beaucoup touché la population qui a longuement applaudi, ce qui ne se fait jamais habituellement au Mémorial.

Yves François a remis au président du Parish Council (maire anglais) la médaille de la ville de Pont Saint Martin. Au président de la Légion des Anciens Combattants, le maire a remis le livre en anglais retraçant les tragiques événements de 1941 et une plaque rappelant ceux-ci. Lors de la soirée du samedi 9, la Twinning Association (jumelage) avait organisé une soirée "wine and cheese*" à laquelle personnalités et population était invitées. Belle occasion de nouer de nouveaux contacts et de renforcer des liens d'amitié qui perdurent désormais depuis 15 années.

Lundi 11 novembre, le maire et Françoise Canivet représentant l'AREJ ont participé aux cérémonies du Souvenir au sein même de l'école de Brockenhurst. 200 élèves très attentifs ont été sensibilisés par leur directrice Truddie aux conséquences des guerres. Yves François a évoqué les décès des aviateurs anglais sur le sol martipontain et rappelé que la paix se construit aussi modestement mais sûrement par chacun au niveau de l'école, du quartier et de la ville, par le respect et la tolérance des différences de l'autre, par des petits mots tout simples "bonjour", "au revoir".

Au-delà des cérémonies officielles, ce sont aussi l'amitié et les liens du jumelage entre les deux communes qui en sortent renforcés. Le maire anglais et le pasteur ont indiqué à la délégation martipontaine, au moment du retour pour la France, que la population de Brockenhurst gardera longtemps la mémoire des cérémonies du 11 novembre 2013.

* Wine and cheese : vin et fromage



YVES FRANÇOIS ET LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE BROCKENHURST

INTERCOMMUNALITE

Elaboration d'un PLH* au niveau intercommunal

En octobre 2012, la Communauté de Communes de Grand Lieu lançait une procédure pour l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur son territoire. Ce programme fixe, pour une durée de six ans, les enjeux, les objectifs et les actions permettant aux communes qui la composent de définir une politique de logement cohérente et partagée. Lors de la réunion de l'ensemble des élus communautaires du mardi 29 octobre, Yannick Fétiveau, vice-président de la communauté de communes en charge du pilotage de ce dossier, a indiqué que cette politique du logement devra répondre aux besoins des concitoyens dans le cadre de leur parcours résidentiel. Il devra favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en permettant à toutes les populations d'accéder à un logement adapté. Accompagné par les bureaux d'études « Terre urbaine et square », Yannick Fétiveau a rappelé que l'écriture du programme se ferait en trois phases : la phase diagnostic et la

définition des orientations stratégiques seront arrêtées avant les élections ; l'élaboration du programme d'actions sera, quant à lui, réalisé par les futurs élus communautaires.

*PLH : Plan Local de l'Habitat



LIBRE EXPRESSION

PLU : les élus d'opposition expriment leurs divergences

Lors de l'adoption définitive du PLU, au conseil municipal du 10 octobre, les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance (PSMA) ont indiqué que, hormis des corrections techniques, peu de modifications étaient intervenues depuis le projet présenté le 14 mars.

Michel Brenon a rappelé que s'il y avait accord sur plusieurs points, d'autres orientations affectaient le projet : l'insuffisance des zones économiques, l'absence de tout projet de développement au nord de la commune, l'absence de réponse aux difficultés de déplacement notamment dans la traversée du bourg, l'absence de réserves foncières pour des équipements publics, autant de sujets

renvoyés à des études complémentaires ultérieures. Il a regretté : la suppression de la zone commerciale de Viais et les projets de concentration de logement social, il est préférable d'avoir une mixité de logements.

Jean-Paul Chauvet a demandé que le projet d'urbanisation du quartier des jardins du bourg (0,93 hect.) soit revu. Classé « terrains cultivés à protéger » dans l'ancien POS, ce secteur change radicalement de destination dans le PLU où il devient une zone à urbaniser pour 17 logements sociaux réservés aux personnes âgées. Cela entraîne la suppression des jardins, et ceci sans concertation préalable avec les riverains,

propriétaires et exploitants malgré leurs démarches collectives et individuelles lors de l'enquête publique.

La nécessaire densification de l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment des espaces de vie et de respiration indispensables en centre bourg. Nous avons proposé un nouveau projet alliant urbanisation et jardins familiaux et le report du vote d'un mois pour y réfléchir, ce qui a été refusé par la majorité.

Les 4 élus de PSMA ont voté contre le projet de PLU.

Les élus Pont-Saint-Martin Avance

Joyeux Saint Martin

LE VIEUX PRESSEUR : nous avons intégré nos nouveaux locaux le 3 octobre dans un cadre verdoyant et calme.

Bien sûr tout n'est pas parfait. La municipalité, lors de nos entretiens, nous a promis quelques aménagements comme l'amélioration de l'accès aux sanitaires, une armoire de rangement fermant à clés et surtout l'installation de panneaux acoustiques. Ce dernier point retient toute notre attention car cette salle est particulièrement bruyante.

Notre concours de belote du 11 octobre, comme tous les précédents, s'est déroulé dans la bonne humeur. Merci à tous les participants.

Notre sortie Interclub du 29 octobre au Fuiet nous a permis de côtoyer nos collègues des autres communes lors d'un repas festif et animé.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE ET VENDREDI 13 JANVIER

CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes – début des inscriptions 14 h - début du concours 14h30 précises
Un lot à chaque participant.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

NOËL AU PUY DU FOU

Départ : 13h
Prix : 43 € par adultes et 34 € pour les enfants jusqu'à 13 ans

ATTENTION CHANGEMENT DES DATES DU CLUB POUR JANVIER 2014 :

9 janvier au lieu du 2 janvier
23 janvier au lieu du 16 janvier

JEUDI 23 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et galette des rois salle des fêtes à partir de 14h.

Paiement des cotisations annuelles de base : 12 € par chèque de préférence.

IMPORTANT

Changement dans l'organisation du bureau :

- Annick Durassier prend en charge les inscriptions et réservations :
02 40 26 83 78
- Pierrette Gruau, présidente, pour tous renseignements :
02 40 26 82 10
- Jeannine Roué, trésorière, pour les paiements et la gym douce :
02 40 32 74 05



Association Musique et danse (A.M.D)



PORTES OUVERTES

La semaine du 16 au 21 décembre, les familles sont invitées à venir assister aux cours de danse de leurs enfants.

ATELIERS VARIÉTÉS

Les inscriptions sont toujours possibles pour l'atelier variété : 12 ans, ado et adultes.
Contact :
musiqueetdanse44860@gmail.com ou
natacha.rousseau-siehoff @orange.fr

INTERRUPTION DES COURS

Les cours de danse et musique s'interrompent durant les vacances de Noël.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

C O N F E R E N C E
OSONS LE JARDIN NATUREL
Plantes associées et utiles au jardin

Avec **Jean-Luc Saquet**
 Les jardins d'Errand
 Jardinier professionnel
 Auteur du livre
 «L'art de faire travailler le naturel au jardin»



Vendredi 13 décembre
Machecoul à 20h00
Espace de Retz



Annnonce du programme «Osons le jardin naturel» 2014



Informations
 accueil@cpie-logne-grandlieu.org
 02 40 05 92 31

En Angleterre en 2014 avec l'A.R.E.J.



Nous préparons l'échange de 2014 avec notre commune jumelle de Brockenhurst, car nous irons visiter nos amis lors du week-end du 6 au 9 juin.

Pour répondre à une demande et pour les personnes que cela intéresserait, nous étudions la possibilité de passer 3 jours en Cornouailles avant de nous rendre à Brockenhurst.

Les capacités d'accueil de nos amis de Brockenhurst et les contraintes de réservation des moyens de transport et d'hôtellerie, nous obligerons à retenir les inscriptions par ordre d'arrivée.

Les personnes intéressées par ces projets de 3 jours ou de 6 jours en Angleterre, sont invitées à se faire connaître le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements et pour éventuellement vous inscrire, contactez rapidement l'AREJ : arejpsmf@wanadoo.fr.

Yves Perrochaud tél. 02 40 26 84 57
 Françoise Canivet tél. 02 40 02 49 89

Venez consulter notre site : www.arej44.org
 Merry Christmas – Joyeux Noël – Buon Natale

Les 65 ans en croisière

Courant juin, la BCC48 a fêté ses 65 printemps sur le Rhin et la Moselle.

Départ en car rue de la Basse-Forêt, direction Strasbourg. Embarquement sur le Douce France pour un périple d'une semaine avec visites des villages, des sites, des caves avec un temps idéal. La fin de notre voyage s'est terminée chez Michel pour fêter les 65 ans de Jean-Yves.

La croisière s'amuse.



Vie paroissiale

La paroisse a désormais un nouveau site Internet : www.paroisses-mvs.fr.

Les permanences à la maison paroissiale ont lieu le mardi de 16h à 17h30 et le samedi de 10h à 11h30.

USP Tennis de Table

Le 19 octobre, après la 1^{ère} journée de championnat jeunes qui a vu la victoire des benjamins et d'une équipe minimes, le club a organisé son tournoi « 1 parent avec 1 enfant » qui a permis aux parents de découvrir un sport ou de mesurer les progrès de leur enfant : 12 équipes, ambiance décontractée et des jeunes joueurs ravis de s'exprimer en famille.

En individuel, à noter la bonne prestation au 1^{er} tour de Clémence Moreau en benjamins : elle jouera au prochain tour au niveau régional.

Côté seniors, le maintien va être compliqué pour les 9 équipes engagées mais le club compte sur ses supporters pour les 2 dernières journées de première phase.

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

À 8h30 :

- PRC : PSM 4 – MESANGER 1
- D2J : PSM 6 - REZE TT 3
- D3J : PSM 7 - STE PAZANNE 4
- D5G : PSM 9 – VIEILLEVIGNE 6

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE (suite)

À 14h30 :

- R1B : PSM 1 - ERNEENNE 2
- R2C : PSM 2 - FONTENAY LE COMTE 1

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

À 8h30 :

- D1F : PSM 5 – CARQUEFOU 3

À 14h30 :

- R3G : PSM 3 - LA ROMAGNE 5



Téléthon 2013, « Le combat des parents, la vie des enfants »

Des progrès importants sont recensés ces dernières années et ils nous confortent dans la démarche qui est choisie pour ce Téléthon 2013 : ne pas oublier ce qui nous fait tenir : les malades et les chercheurs, le combat des parents et des enfants.

Le comité de pilotage vous propose les animations suivantes :

- Vente de gâteaux sur le marché et petite animation proposées par le service Enfance Jeunesse Éducation.
- Animation proposée par l'association Gym Santé Loisirs, de 14h30 à 16h, salle Gatién, stage Zumba.

L'an passé nous écrivions « *Ce sera sans doute la dernière animation sur*

la commune pour le Téléthon, faute de bénévoles ». Eh bien nous avons relevé une nouvelle fois le défi et nous comptons sur vous, sur votre solidarité pour nous prouver que nous avons eu raison de continuer. Merci à tous ceux qui, se sentant concernés, nous apportent leur soutien.

Pour le comité de pilotage, Josiane Airiau

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Vente de tickets don au Super U de Pont Saint Martin

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- Vente de galettes, crêpes, vin chaud, peluches et photophores sur le marché le matin et au Super U toute la journée.



Passerelle des arts : changements dans la continuité

À l'occasion de l'assemblée générale de l'association le 14 septembre dernier l'ensemble du bureau a été renouvelé. Il se compose ainsi :

Présidente : Françoise Le Tousse

Secrétaire : Denis Barjolle

Trésorière : Martine Charrier

Pour nous, il est important de poursuivre ce qui a été réalisé c'est-à-dire permettre aux adhérents de découvrir et de développer leurs possibilités en matière d'expression artistique (dessin, peinture, modelage, modèle vivant, histoire de l'art) avec le souci d'un "enseignement" de qualité assuré par des professeurs confirmés.



Les désirs, les envies sont pris en compte dans un climat convivial et dans le respect du rythme de chacun.

Nous en profitons pour remercier Marine Potage qui, pendant les trois dernières années a su tenir la barre de l'association.

L'année 2012/2013 a été marquée par le forum des associations et le déménagement de l'atelier dans le 3^{ème} Lieu où nous bénéficions d'espace et de luminosité ce qui est fort agréable pendant les cours.

Deux cours adultes et deux cours enfants fonctionnent cette année. Le nombre d'adhérents est en progression ce qui a motivé l'ouverture du deuxième cours enfants.

Yann Quémeneur assure les cours adultes il aborde toutes les techniques : crayon, fusain, aquarelle, acrylique, etc, et compte sur les participants pour faire part de leurs envies. Les adhérents présents à l'assemblée générale ont fait part de leur satisfaction concernant la manière de faire de Yann.

Depuis la rentrée, Anne Kervarec assure les cours enfants en utilisant différentes techniques : fusains, gouache, modelage ainsi qu'une approche de l'histoire de



l'art. Elle envoie un mail aux parents à la fin du cours pour faire un compte rendu de ce qui a été abordé et de ce qui le sera la fois suivante.

Une exposition des réalisations des adhérents est prévue les 29 et 30 mars à la salle du Vieux Pressoir. Des visites d'ateliers d'expos peuvent être envisagées suivant la motivation des participants ainsi que des stages supplémentaires dont les thèmes restent à définir.

Tout est envisageable avec la participation de chacun.

Très belles fêtes de fin d'année à tous pleines de couleurs !

LOTO de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque organise, pour la 2^{ème} année consécutive, un loto pour enfants ! Les 3/5 ans auront à chercher des images sur leur carte tandis que les plus grands pourront s'initier au "vrai" jeu du loto ! De nombreux lots à gagner : tablette numérique, lecteur CD, entrée ciné, jeux divers....!

**Venez nombreux le dimanche 15 décembre
à la salle des fêtes,
ouverture des portes à 15h**

Boissons et goûters sur place.
Renseignements: alpsm@orange.fr



TOURNOI BABY BASKET

FORMATION TABLE MARQUE

Samedi 26 octobre, 18 jeunes poussins(es) et benjamins(es) ont participé à une formation table de marque et gestuelle des arbitres. Ces jeunes sont désignés avant ou après leur match lorsqu'ils jouent à domicile. Cette formation s'est terminée par un petit tournoi où les jeunes ont pu mettre en application ce qu'ils avaient appris dans l'après-midi.

MATCHES SENIORS À DOMICILE

Dimanche 1^{er} décembre

- Seniors 2 Filles- Brains 13h15
- Seniors 1 Filles – Pacé (35) 15h30
- Seniors 3 Masculins – MGBignon 17h30

Dimanche 08 décembre

- Seniors 1 Masculins– La Mothe Achard (85) 15h30
- Seniors 2 Masculins – Le Pouliguen 17h30

Dimanche 15 décembre

- Seniors 2 Filles – Ouche Dinier Rezé 13h15
- Seniors 1 Filles – Léon Trégor (29) 15h30
- Seniors 3 Masculins – Couëron 17h30

ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS JEUNES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

du 23 décembre au 5 janvier pour les équipes jeunes.

TOURNOI BABY BASKET SALLE DES SPORTS

Samedi 14 décembre à partir de 13h30

REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

- 4 ou 5 janvier pour les équipes jeunes qui jouent en Elite
- 5 janvier pour les seniors 1 filles
- 11/12 janvier pour toutes les équipes jeunes de D1 à D3 et les seniors Département et Région

RENSEIGNEMENTS

Dominique Godard

44 rue du Pays de Retz - 44860 Pont Saint Martin

Tél.02 40 32 73 43 à partir de 19h.

Mail : godarddominique@wanadoo.fr

Site Internet : <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

JOYEUX NOËL A TOUS ET TOUTES



FORMATION TABLE DE MARQUE

Les rendez-vous du mois de décembre

Samedi 30 | Dimanche 1^{er}

Marché des créatrices
Salle du Vieux Pressoir

Dimanche 1^{er} | Dimanche 8 à 15h30

Mardi 3 | Vendredi 6 | Samedi 7 à 20h30

Représentations théâtrales
« Piège à people » par la Troupe à l'Ognon
Salle des fêtes

Vendredi 6 | Samedi 7

Téléthon
Diverses animations vous seront proposées. Voir p. 10.

Vendredi 6

Assemblée générale des Fous Roulants
20h, salle Saint Martin

Vendredi 13

Concours de belote,
organisé par le Joyeux Saint Martin
14h, salle des fêtes

USP Gym Santé Loisirs... Solidaire du Téléthon

La nouvelle année sportive est déjà bien lancée : dirigées par 4 professeurs compétents, dynamiques et très professionnels, nous sommes, à ce jour, 329 adhérentes, jeunes et moins jeunes, à venir chaque semaine éprouver le plaisir et le bien-être de l'exercice physique et de la dépense énergétique à travers les 8 cours de gym/renforcement musculaire, step et zumba que propose l'association Gym Santé Loisirs.



Encouragées par le succès de nos activités, nous vous invitons à soutenir ceux et celles qui n'ont pas cette chance de se mouvoir librement en participant, dans le cadre du téléthon, à

**un stage de zumba, le samedi 7 décembre
de 14h30 à 16h dans la salle Gatien.**

Ce stage, animé par Adeline, s'adresse à tous ceux et celles (à partir de 12 ans), même débutants, qui souhaitent se dépenser sur des rythmes latinos, dans la bonne humeur et pour la bonne cause.

La participation de 5€ par personne sera intégralement reversée au Téléthon.

Venez nombreux pour vivre un moment festif et généreux !

Renseignements auprès de Jocelyne Masson au 02 40 05 76 39

USP Tennis

Cette année, les effectifs du club sont en légère hausse. À ce jour, le club comptabilise 182 licenciés - contre 179 l'an passé - avec environ 60 % d'adultes et 40 % de jeunes.

Cette saison, il va être dispensé 23 heures de cours sur 25 semaines (un peu plus que l'an dernier) : 13 heures pour les jeunes et 10 heures pour les adultes.

Le championnat a repris début novembre et de nombreux challenges nous attendent !

Six de nos treize équipes adultes ont décroché la première place de leur poule la saison dernière. Une performance qui laisse augurer des matchs bien accrochés cette saison. Pour la première phase du championnat jeunes, deux équipes garçons ont été engagées dans les catégories 11/12 ans et 13/14 ans.

Nous espérons faire aussi bien que l'an passé voire encore mieux, alors n'hésitez pas à venir encourager l'ensemble de nos équipes jeunes et seniors.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

14 Samedi
Tournoi Baby Basket,
organisé par l'USP Basket
De 12h30 à 20h, salle Gardin

15 Dimanche
Loto, organisé par l'Amicale Laïque
15h, salle des fêtes

**Heure du conte
Séance spécial Kamishibai**

Gratuit, sur réservation
15h30, Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

19 Jeudi
Conseil municipal
20h30, salle La Charmille

21 Samedi
**Spectacle tout public :
Emile et un mot**

Gratuit, à partir de 8/10 ans
18h, Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu

Messe Des Familles : le 8 décembre

Horaires pour Noël : le 24 décembre : messe à 20h
le 25 décembre : messe à 10h

Aide à domicile, l'accompagnement au quotidien

Depuis 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Créée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidant en Loire-Atlantique. L'association dispose de 13 antennes de proximité réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise.

Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique est également labellisée Cap'Handéo assurant une offre de service adaptée aux personnes handicapées. La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce

ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formés et qualifiés, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 22 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.

Votre interlocutrice, cadre de secteur :

Céline Robin, 02 28 07 11 61
c.robin@adar44.com



Antenne de Rezé : 44, av. de la Libération (bât. B) 44400 Rezé
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Site Internet : www.adar44.com

Attention aux démarchages

Nous vous alertons régulièrement sur la vigilance à adopter face aux démarchages à domicile. Il en va de même pour ce qui concerne le démarchage téléphonique.

De nombreuses sociétés n'hésitent pas à se présenter comme partenaire de grandes entreprises d'électricité, de téléphonie ou de gaz, pour, ensuite, vous poser un grand nombre de questions avant de vous proposer un rendez-vous. Il apparaît que ces sociétés ne sont, pour la plupart, pas des partenaires des entreprises qu'elles

citent. Il s'agit seulement d'un moyen pour détourner votre vigilance. Aussi, afin de vous assurer du sérieux des démarcheurs téléphoniques, n'hésitez pas à recueillir le maximum d'informations sur la société qui vous appelle : nom de la société, adresse, référence de son partenariat, numéro de Siret (identifiant

de l'entreprise ou de l'établissement). Si jamais vous avez un doute, vous pouvez vous adresser au partenaire présumé afin de savoir s'il a bien un partenariat avec l'entreprise démarcheuse.

Dans tous les cas, restez vigilant et parlez-en avec vos proches avant de vous engager avec une entreprise.

Logement en location accession dans la ZAC du Haugard

Le programme est constitué de 4 maisons T3 et T4 traditionnelles, BBC (Bâtiment Basse Consommation) en location accession (PSLA). Cet ensemble, baptisé Clos des Hirondelles sera situé dans la ZAC du Haugard.

La location accession offre l'opportunité à des personnes sous plafonds de ressources (ex : couple avec 1 enfant – plafond : 36 538 €), d'accéder à la propriété en bénéficiant d'avantages :

- TVA réduite,
- exonération de la taxe foncière pendant 15 ans,
- pas d'appels de fonds pendant les travaux,

Le projet bénéficie d'un environnement verdoyant et d'un emplacement proche des services et commerces.



Les 4 maisons disposent d'un jardin clos et paysagé ainsi que de deux stationnements.

Pour toute information, contactez votre conseillère commerciale Aiguillon au 02 40 94 32 30

Livraison : 3^{ème} trimestre 2015



Jardiniers, jardinières

Vous jardinez au naturel* ? Vous aimez partager vos expériences au jardin ?

Vous avez la possibilité d'ouvrir votre jardin aux visiteurs le week-end du 14 et 15 juin 2014 lors de la manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

Pour cela : contactez rapidement Tiphaine Hinault, chargée de mission Environnement et Paysages au CPIE Logne et Grand-Lieu qui vous accompagnera dans votre démarche. (réponse souhaitée avant fin février 2014).

Contact :

Tiphaine Hinault, Chargée de mission Environnement et Paysages - CPIE Logne et Grand-Lieu

Tél. : 02 40 05 92 31 - Mail: tiphaine@cpie-logne-grandlieu.org



*Jardiner au naturel c'est jardiner sans produit chimique de synthèse et en appliquant des techniques respectueuses de la santé humaine et de l'environnement.

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

Besoin d'un médecin ?

téléphonez !

urgence non vitale
En Loire-Atlantique
☎ 15
Agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire
☎ 36 24 ou ☎ 15
à l'écoute

urgence vitale
☎ 15

* le soir à partir de 20h, la nuit, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

1 ^{er} décembre	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
8 décembre	Céline MARECHAL 02 40 26 81 08
15 décembre	Chantal FOUCHER 02 40 31 00 12
22 décembre	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
25 décembre	Chantal FOUCHER 02 40 31 00 12
29 décembre	Chantal FOUCHER 02 40 31 00 12
31 déc / 1 ^{er} janv	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi : de 8h45
à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCE À LA MAIRIE AU SERVICE URBANISME

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 18 décembre de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL « ESPACE NEW FOREST » 35 RUE DE NANTES :

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences les mardis 3 et 17 décembre, le matin et les jeudis 12 et 26 décembre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Les jeudis 5 et 19 décembre, sur RDV

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

vendredi 13 décembre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye
Salle des permanences - 02 51 70 55 55

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

11 décembre de 10h à 12h - Centre médico-social - 35 rue de Nantes

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

Lisy LOCTEAU

Les Rairies

NAISSANCES

Lounys LEMIRE

4 Impasse du Fief Prou

Alice PORÉE

73 rue du Pays de Retz

Loeva DÉSOGÈRE FIGUREAU

1 rue du Bois de Sendal

Marcel DROUILLET

13 La Haugardière

DÉGÈS

Jean-Luc GOBIN